CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire	1,75
100 cartes ivoire gravure	2,75
100 cartes ivoire deuil	3,00
100 cartes ivoire deuil, gravure	4,00

Elle fournit également une jolie boîte contenant 100 cartes imprimées et 100 enveloppes pour..... 2,25
100 cartes ivoire et 100 enveloppes (gravure).. 3,25
Même boîte deuil, imprimées 3,25
» » » gravure..... 4,75

GRAND CHOIX DE

Calendriers, Ephémérides et Almanachs pour sociétés

Double Liège, Triple Liège, du Laboureur, du Soldat, Hachette, Anti-Socialiste rédigé en flamand et français

Beau choix de Papiers à Lettres

depuis 0,45 pour 25 feuilles et 25 enveloppes ; 0,80 pour 50 feuilles et 50 enveloppes.

TOURCOING

M. V Hassebroucq, maire de Tourcoing, officier de la Légion d'honneur. — Mercredi dans la matinée, on a arbore des faisceaux de drapeaux à la façade principale de l'Hôtel de Ville, et notre vénérable maire a été l'objet, pendant toute la journée, d'innombrables témoignages de respect. Il y avait rue de Lille de longues files de voitures, et il fallait attendre longtemps son tour pour présenter ses félicitations au nouvel officier de la Légion d'honneur.

Jeudi vers 11 heures du matin, tous les chefs de services de la Mairie, ayant à leur tête M. Dramais, secrétaire général, sont allés rendre hommage au premier magistrat de la Cité, qui s'est montré fort sensible à cette démarche.

M. Hassebroucq a également reçu les félicitations de ses adjoints.

Le Conseil municipal n'a encore pu s'entendre sur la démarche qu'ils ne manqueront pas de faire, mais on sait qu'il y a aujourd'hui séance et il est certain que cette fois l'assemblée sera en nombre.

Un Tourquennois décoré. — Nous avons annoncé au commencement de l'année dernière, qu'un enfant de Tourcoing, M. César Ducoulombier, âgé de 46 ans, était promu au grade de capitaine de gendarmerie à Perpignan. Ce brave serviteur a fait son service militaire au 43e dragons, où il était arrivé au grade de maréchal-des-logis, entra dans la gendarmerie et fut successivement affecté, soit comme simple gendarme ou comme grade, aux résidences de Nice, Aubenas, La Palisse, etc.

Le capitaine Ducoulombier a été promu, à l'occasion de la nouvelle année, chevalier de la Légion d'honneur.

La société des Anciens militaires, en apprenant cette bonne nouvelle, a adressé au nouveau chevalier un télégramme de félicitations.

Réunion de commission. — La commission du gaz s'est réunie, jeudi après-midi, sous la présidence de M. le Maire ; les membres présents savoir outre M. V. Hassebroucq. MM. Lemaire, Sénéjar et Tack se sont rendus à l'usine et ont séance tenante procédé à la vérification de l'inventaire de fin d'année.

Une grève de tisserands. — Cette grève s'est déclarée jeudi peu après la rentrée de 1 heure au tissage de MM. Ritaine et Watteau rue Delobel.

Les tisserands, au nombre de 39 avaient demandé, il y a quelque temps aux patrons l'affichage dans les ateliers du tarif des façons, pour le 1er janvier, et on leur promit de leur donner satisfaction. En effet le 31 décembre les affiches étaient posées et le tarif comportait même sur l'ancien une augmentation de 10 à 12 0/0 pour certains articles.

Les ouvriers travaillèrent jeudi pendant toute la matinée et il ne fut fait aucune observation à la sortie.

Mais à une heure des délégués allèrent demander au nom de tous leurs collègues que le tarif fut complété par l'indication du nombre de duites au tranu pour chaque article.

On essaya de leur faire comprendre qu'en raison de la multiplicité des articles « nouveautés », ce genre de tarif est peu praticable, et que dans tous les cas, ce travail qui devait porter sur quelque chose comme environ 500 genres d'étoffes et, peut-être plus, nécessiterait un temps assez long.

Les délégués ne voulurent pas entendre raison et se retirèrent aussitôt suivis de tous leurs camarades.

Un pendu, près du pont National. — Mercredi, vers 11 heures 1/2 du matin, Louis Deltour, demeurant au Hallot, passant sur la rive gauche de l'embranchement du canal, à l'endroit où des éboulements se sont produits l'année dernière, aperçut un jeune homme agenouillé au pied d'un arbre ; il s'en approcha et constata que le malheureux était pendu à la plus basse des branches, à l'aide d'un foulard rouge qui avait été, au préalable, tordu en corde. Le lien fut aussitôt coupé, mais bien que le corps fût encore chaud, l'homme avait cessé de vivre. Il ne fut reconnu de personne et on transporta le cadavre à l'Hôtel Dieu.

Il est de petite taille 1 m. 60 environ, paraît être âgé de 25 à 26 ans. Signe particulier, qui veut à lui seul suffire à établir son identité : il manque à la main droite la première phalange de l'index.

On a trouvé dans l'une de ses poches des billets d'une loterie qui doit se tirer à Roquettes-Tout.

On a reçu au dernier moment des renseignements d'où il résulterait que le désespéré serait un jeune homme de Reckem. Le brigadier Lorthiroir a été envoyé aussitôt dans cette commune pour savoir à quoi s'en tenir.

Chevaux emportés. — On aurait pu avoir, en cette circonstance, les plus graves accidents à déplorer.

Un camion chargé de tonneaux de bière, appartenant à M. Liagre, brasseur, stationnait vers 5 heures du soir, rue de Renaix, pendant que le conducteur, Camille Nollet, âgé de 25 ans, était entré chez un client. En remontant sur son siège, et avant qu'il eût pu saisir les brides, les chevaux partirent à fond de train, par l'étroite rue de Renaix et enfilèrent la rue du Château, allant d'un trottoir à l'autre, et imprimant ainsi à la lourde voiture de violents coups de cahots. Arrivés à la rue Winoc-Chocqueel, le domestique fut projeté sur le pavé, et déjà plusieurs rondelles pleines étaient aussi tombées du camion.

Les chevaux continuant leur course affolée par la rue du Château et de Tournai, obliquèrent ensuite par la rue d'Havré et allèrent s'abattre contre les maisons de la rue des Orphelins, qui font face à l'entrée de la dite rue d'Havré.

Le domestique en a été quitte pour quelques contusions au bras droit.

Arrestation d'une expulsée. — Le jour de la nouvelle année, à 3 heures du soir, l'agent de sûreté Catteau a arrêté, rue de la Belle-Vue, Marie Delvaux, née à Gembloux (Belgique), âgée de 44 ans, condamnée à Valenciennes, et expulsée par arrêté ministériel du 4 avril 1894.

Bury-Tourcoing. — Nous apprenons avec plaisir la nomination comme bourgmestre à Bury, de M. le notaire Lambert, beau-frère de nos sympathiques concitoyens MM. Eugène Pollet et Jean Beaurmont.

Un vol au Blanc-Seau. — *Arrestation des coupables.* — M. Désiré Six, boucher, rue de Mouvaux 443, au Blanc-Seau était sorti mercredi à 4 heures 1/2, laissant sa maison seule. En rentrant à 9 heures 1/2, il trouva déposé sur la table le tiroir du comptoir, où il avait laissé une trentaine de francs et où il ne restait plus rien.

Les meubles des diverses pièces du rez-de-chaussée et de l'étage avaient été fracturés et on avait fouillé jusque dans les plus petits recoins à l'exception toutefois d'une commode qui n'avait pas été fermée à clef et dans laquelle on avait mis une somme assez importante.

On fut assez longtemps à découvrir par quel chemin on s'était introduit dans la maison. Enfin, en visitant le grenier, on s'aperçut que la fenêtre-tabatière était non seulement ouverte, mais que le carreau était cassé.

On remarqua dans la nochère des traces de pas et on avait dû arriver là en se servant des échelles qui étaient dressées dans une maison en construction attenante à celle du boucher volé.

Divers indices firent aussitôt porter les soupçons sur deux manœuvres de maçon qui travaillaient à la maison en construction dont nous venons de parler et jeudi matin le brigadier des gardes champêtres Delporte, les a arrêtés l'un et l'autre. Ils étaient venus le matin à l'ouvrage comme d'habitude.

L'un se nomme *Alfred Loiseau*, âgé de 32 ans né à Wattrelos, fils d'une brocantense demeurant à Roubaix, rue de l'Empereur ; il a fait des aveux complets. Le second se nomme J.-Bte Lemaitre 27 ans demeurant rue Archimède à Roubaix que son camarade accuse formellement de complicité.

Halluin. — *Mutations dans la police et dans la douane.* — M. Petrequin, commissaire spécial à la gare d'Halluin est nommé à Mortrau (Doubs), son successeur n'est pas désigné; M. Roussel, contrôleur des douanes à Halluin, est nommé à Dunkerque et remplacé par M. Gressier, commis au Quatre-Vents (Morbihan); M. Beugnet, receveur des douanes au bureau de la gare est transféré par avancement à Hasnignies.

La fraude. — Les douaniers ont arrêté jeudi matin un ouvrier meninois du nom de Verstraete, porteur de dix boîtes d'allumettes d'une valeur de 5 fr. Il a été remis entre les mains de la gendarmerie pour être conduit à Lille.

Neuville-en-Ferrain. — *La mort de M. le curé Prince.* Nous apprenons avec le plus vif regret, la mort de M. l'abbé Prince, curé de Neuville-en-Ferrain.

M. Louis-Désiré Prince était né à Gravelines le 24 août 1807. Ordonné prêtre le 18 décembre 1830, il fut successivement vicaire à Roncq, curé à Willems le 3 juin 1838 et à Neuville-en-Ferrain le 31 mai 1850.

Le vénérable M. Prince est décédé le 30 décembre 1895, après avoir exercé le ministère ecclésiastique à Neuville-en-Ferrain pendant près de 46 ans, avec un zèle et un dévouement qui lui avaient attiré la respectueuse affection de ses paroissiens qui le pleurent aujourd'hui comme un père.

M. l'abbé Prince laissera une mémoire justement vénérée, et son existence si longue et si notoirement remplie restera un modèle pour ses frères dans le sacerdoce.

Les funérailles de M. le curé de Neuville-en-Ferrain auront lieu samedi, à onze heures.

Bondues. — *Une distinction méritée.* — Mercredi matin, M. le Maire de Bondues, s'est rendu au domicile de M. Bonduelle, boulanger à la Payelle et a remis une médaille en argent à un ouvrier de la maison, M. Pierre Robart, qui compte 30 ans de service dans la maison. Cette médaille lui avait été décernée par M. le ministre du commerce.

— *Tentative de vol.* — Mardi, vers cinq heures et demie du soir, M. Alfred Marescaux, fils de l'ancien garde champêtre, en rentrant chez lui rue du Bosquiel, fut surpris d'y voir sa porte ouverte.

Dans le couloir, il se trouva tout à coup en face d'un individu dont les allures étaient plus que suspectes. M. Marescaux essaya aussitôt de retenir cet intrus, mais celui ci parvint à se dégager et il réussit à prendre la fuite, poursuivi par celui chez qui il avait voulu voler.

A la lueur d'une façade éclairée M. Marescaux ayant reconnu le fuyard pour être le nommé Henri Leplat, marchand de volailles et de pommes de terre frites s'arrêta dans sa poursuite et se rendit de suite à la Mairie où il porta plainte. A la suite de la première enquête ouverte par les gardes de Bondues, la gendarmerie de Tourcoing a mis Henri Leplat plus connu à Bondues sous le prénom de pinchon, en état d'arrestation et l'ont conduit à Tourcoing.

Marcq en Barœul. — *Médaille à un vieil ouvrier.* — Ces jours derniers, la société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, a décerné une médaille d'argent à M. Désiré Nicolin, ouvrier cordier chez M. A. Delos, depuis 45 ans.

LES GRÈVES D'HALLUIN

M. le curé d'Halluin nous prie d'insérer la lettre suivante qu'il a adressée au gérant du *Réveil du Nord* et de *l'Egalité*.

« Monsieur, dans les deux journaux, dont vous êtes le gérant, le *Réveil du Nord* et l'*Egalité*, vous vous êtes plusieurs fois occupé de moi à propos des grèves d'Halluin.

» J'ai le devoir — et le droit que vous connaissez — de rectifier dans les colonnes de ces deux organes, les assertions inexactes que vous avez publiées sur mon compte.

» Vous commencez à me faire intervenir dans la question des grèves, dans votre numéro du 17 décembre. Vous prétendez que j'aurais tenu en chaire, le dimanche précédent, ce langage :

« Les grévistes sont tous des lâches, ils voudraient gagner » autant que les patrons, et cependant ils n'ignorent pas que » les ouvriers doivent gagner le pain à la sueur de leur front, » et qu'il sera plus facile pour eux d'entrer en paradis en l'état » de pauvreté que vous étaient riches. Restez humbles, tra» vaillez sans relâche, et, si vous souffrez sur cette terre, il » vous sera tenu compte, plus tard, de votre sacrifice. »

» J'ai tenu à reproduire ces paroles. Elles sont tellement invraisemblables et tellement odieuses qu'elles prouvent d'elles-mêmes qu'elles n'ont jamais été prononcées. *Elles sont inventées depuis le premier mot jusqu'au dernier.*

» Si c'est ainsi que vous informez le peuple pour les autres questions auxquelles vous touchez, ce pauvre peuple est grossièrement trompé par votre journal.

» Le lendemain, 18 décembre, vous rééditez la même accusation :

» L'éloquence persuasive du curé de la paroisse » dites-vous, « est mise au service des gros bonnets de cette malheureuse ville » et, selon vous, « l'ensoutane en cause fevait mieux de prêcher aux patrons l'observation des principes de l'Evangile.

» Je passe sur les injures qui par leur grossièreté même sont de nature à ouvrir les yeux aux braves ouvriers d'Halluin, au milieu desquels je vis depuis seize ans, et qui savent le dévouement de leur clergé à leur égard.

» Ils savent, en outre, que mon « éloquence persuasive », comme vous dites, n'est au service exclusif d'aucune classe de citoyens, mais s'adresse à tous mes paroissiens, pauvres et riches, patrons et ouvriers. Vous-même l'auriez implicitement avoué, si vous aviez eu la loyauté de rapporter les véritables paroles que j'ai prononcées. — Aux uns comme aux autres je prêche tous les enseignements de l'Evangile, c'est-à-dire les devoirs de justice, d'équité et de charité qui obligent les patrons et les devoirs réciproques des ouvriers.

» Dans votre numéro du 22, vous lancez cette information : « On nous apprend que des prêtres se rendent au domicile des » grévistes et cherchent à user de leur influence près des fem» mes pour que celles-ci décident leur mari à reprendre le tra» vail. »

» Votre information, Monsieur, est aussi fausse que vos paroles rappelées plus haut. Ne trompez donc pas de la sorte vos lecteurs. D'autre part, votre grève ne nous empêchera pas de poursuivre notre travail de tous les jours, de nous occuper, comme de coutume, de nos chers ouvriers, de nos pauvres, de nous intéresser à leurs enfants, à leur situation, aux besoins dont ils souffrent. Est-ce que, par hasard, pendant que vous introduisez la misère dans nos pauvres familles ouvrières, vous voudriez nous faire cesser de les secourir dans la mesure de nos moyens? Vraiment vous choisissez mal votre temps, et votre exigence est trop cruelle à l'égard des malheureux dont vous vous dites le protecteur.

» Enfin, dans votre numéro daté du 24 décembre, vous dites encore :

« Dans son sermon d'hier, M. le Curé a, paraît-il, rétracté » des paroles du dimanche précédent.

» Tout en reconnaissant que la misère des ouvriers mérite d'attirer l'attention, le bon pasteur regrette que les tisse» rands, perdant leur foi en la religion catholique, sont résolus » maintenant à se syndiquer.. »

» Voilà encore, Monsieur, autant de pensées et autant d'expressions inventées à plaisir.

» Rien, mais absolument rien de tout cela n'approche de la vérité.

» La vérité est que je n'ai rétracté aucune de mes paroles du dimanche précédent. La vérité est que, tout au contraire, j'ai répété ces mêmes paroles, j'ai tenu à exprimer les mêmes pensées dans les mêmes termes, et cela dans le but d'ôter aux gens de mauvaise foi la faculté de maintenir leurs commentaires mensongers, comme aussi dans l'intention de procurer à mes autres auditeurs une faculté de plus de les démentir, s'il me plaît d'invoquer leur témoignage contre mes diffamateurs.

» Je constate, d'après votre propre déclaration, que j'ai parfaitement atteint mon but. Et puisque cette fois-ci vous-même avez compris mes paroles dans un sens tout opposé à votre interprétation précédente, vous conviendrez avec moi que les odieusement travesties la première fois. Je prends acte de votre propre rétractation et du démenti que vous infligez à vos précédentes affirmations.

» Maintenant, Monsieur, il me resterait encore plus d'un mot à dire au sujet des attaques gratuites que vous avez dirigées contre moi, et des vilaines calomnies sur lesquelles vous les avez appuyées; mais, pour terminer cette lettre qui, malgré sa longueur, ne dépasse pas les limites de mon droit et dans laquelle je me suis astreint à la plus entière courtoisie, je me contente de vous faire une proposition.

» Je vous donne rendez-vous au jour où la la grève aura enfin cessé. Nous parcourrons ensemble, si vous le voulez, le champs de bataille, nous irons visiter les quartiers populeux de notre laborieuse cité, les courées que vous n'avez sans doute jamais vues, mais où mon ministère de paix et de charité me conduit, moi, chaque jour. Nous compterons ensemble les victimes, nous verrons quelles ruines, quelles misères épouvantables la lutte actuelle aura semées.

» Et tandis que les orateurs et orateurs socialistes feront ailleurs métier d'agitateurs soéiaux, nous travaillerons ensemble à réparer les désastres accumulés par le fléau.

» Et en face de tant de détresse, de tant de larmes et de cruels désespoirs, vous comprendrez quelles angoisses l'amorce d'une grève met au cœur des « ensoutanés » qui passent leur existence et dépensent leur dévouement au sein de ces laborieuses populations.

» Vous comprendrez que nous, prêtres, qui aimons ces braves gens et qui partageons leurs peines, nous considérons la grève comme une calamité, comme la plus funeste des extrémités auxquelles puisse recourir l'ouvrier, et que nous maudissions ceux qui jettent de l'huile sur le feu et excitent les passions belliqueuses, au lieu de pousser à l'entente mutuelle et à l'apaisement.

» Veuillez agréer, Monsieur, mes civilités, et insérer ma présente lettre dans vos deux journaux le *Réveil du Nord et l'Egalité*, sous les formes et à la place qui lui sont dues.

» J. DEYNE, Curé d'Halluin.

» Halluin, le 30 décembre 1895. »

***

Il ne paraît pas que la détente qu'on prévoyait pour jeudi matin, doive se produire dès maintenant. L'animation était encore plus grande ce jour là. Aucun incident ne s'était produit le matin.

Mais vers midi, plus de 4,000 personnes se pressaient rue de Varna et au gravier de Bousbecque. La police et la gendarmerie ont rétabli la circulation dans ces rues avec le plus grand calme et sans rencontrer d'ailleurs la moindre résistance de la part des ouvriers, qui se hâtaient d'obéir aux injonctions de l'autorité. On ne peut que rendre hommage à l'attitude correcte et ferme dont gendarmes et agents font preuve en ces circonstances délicates.

Aux Baraques, l'animation était si possible encore plus grande. Les gendarmes belges ont mis leurs chevaux au trot pour dégager vivement la rue de Lille et les rues adjacentes qui étaient noires de monde. La foule était là beaucoup moins calme que sur le territoire français. Néanmoins aucun incident ne s'est produit et aucune sommation n'a été nécessaire

Quatre arrestations ont été opérées jeudi après-midi. Ce sont celles des nommés Ch. Van Landeghem, Ch. Vandekerkhove, Ch. Doom et Cyrille Verbeke. Le frère du second est également recherché. Les faits qui ont motivé ces arrestations sont de nouveaux actes de violence, commis mercredi soir, vers 8 heures et demie, sur un ouvrier travaillant chez M. Gratry, nommé De Sempelaer. Une vitre de sa demeure fut brisée, lui-même fut assailli et assez grièvement blessé à la tête par une tuile que la violence du coup fit voler en morceaux. Il avait reconnu ses agresseurs et porta plainte contre eux auprès de la gendarmerie. Tous quatre aussitôt après avoir été arrêtés ont été confrontés avec le blessé et sa femme qui les ont reconnus.

Une délégation s'est présentée, jeudi matin, chez M. Lemaitre-Bonduelle; en l'absence de ce dernier, les délégués ont promis de revenir aujourd'hui. M. Defretin a également rencontré jeudi après-midi les délégués de ses ouvriers qui se rendaient chez lui et les a priés de se représenter également aujourd'hui.

LILLE

Les nominations dans la Légion d'honneur. — Nous devons citer, outre les noms déjà connus, les décorations suivantes accordées à l'occasion du 1er janvier :

Est promu au grade d'officier : M. Bayet, recteur de l'Académie de Lille.

Sont nommés chevaliers : MM. Picard, trésorier-payeur général du Nord; Stoclet, ingénieur des ponts et chaussées à Lille; Mossé, sous-préfet de Valenciennes; Basquin, adjoint au maire de Lille; Dewavrin, maire de Calais; Raverdy, président du syndicat de la marine du Nord; Dutemple, avocat à Cambrai; Pierre de Margerie, fils de M. de Margerie, doyen de la faculté catholique de Lille, secrétaire d'ambassade à Constantinople.

Comme on le verra plus loin, sous la rubrique Arras, Mgr Willaey a été promu au même grade.

LE TIRAGE AU SORT

DANS LA RÉGION

Le Préfet du Nord vient de prendre l'arrêté concernant le tirage au sort pour la classe 1895.

A Roubaix, les opérations auront lieu, pour le canton de Roubaix-Est, le jeudi 6 février 1896, à 8 heures et demie du matin; pour le canton de Roubaix-Nord, le vendredi 7 février, à la même heure; pour le canton de Roubaix-Ouest, le samedi 8 février, à la même heure.

A Tourcoing, les opérations se feront pour Tourcoing-Nord, le jeudi 30 janvier, à huit heures et demie du matin; pour Tourcoing-Nord-Est, le même jour à dix heures et demie, et pour Tourcoing-Sud, le vendredi 31 janvier à 9 heures du matin.

A Croix, le jeudi 23 janvier, à huit heures et demie du matin.

A Lysoing, le mardi 4 février, à neuf heures du matin.

PRIME A NOS LECTEURS

La prime que nous offrons aura sa place marquée dans toutes les familles abonnées au JOURNAL DE ROUBAIX. *C'est le plus interessant cadeau que le père de famille puisse offrir à sa femme ou à ses filles, c'est le cadeau que le fiancé doit offrir à sa fiancée.*

LES PROPOS DE TANTE ROSALIE

disent à la maîtresse de maison, à la mère de famille, comme à la jeune fille tout ce qu'une femme doit savoir pour bien tenir sa maison.

Cuisine, salle à manger, cabinet de toilette, salon, hygiène, recettes et conseils divers, tout est contenu dans les 310 pages de cet intéressant ouvrage.

Le volume coûte trois francs; les lecteurs du JOURNAL DE ROUBAIX, *le trouveront dans nos bureaux au prix de* **1 fr. 75** *et par poste* **2 fr.** 41166—30

Concerts et Spectacles

Hippodrome-Grand Théâtre. — Représentation de *Faust*, opéra en 5 actes de Ch. Gounod.

Cet opéra, qui établit définitivement la réputation de Gounod, fut représenté pour la première fois, à Paris, sur la scène du Théâtre Lyrique, le 19 mars 1859, avec un dialogue en prose, tel qu'il figure encore dans le libretto, edité par la maison Calman-Lévy.

Notons en passant que nous ne nous expliquons pas pourquoi l'éditeur continue à publier cette version ancienne, alors que, depuis près de trente ans, cet opéra est représenté partout avec les modifications et les récitatifs que Gounod y a introduits lorsqu'il fut admis à l'Académie impériale de musique.

Dès le début, le succès de cette œuvre fut immense. Elle avait eu au Théâtre lyrique d'excellents interprètes parmi lesquels Mme Miolan-Carvalho, dont le rôle de Marguerite fut une des plus brillantes créations.

Plus tard, à l'époque de l'exposition universelle de 1867, Gounod en fit une nouvelle adaptation pour la scène de l'Opéra. Le succès en fut des plus retentissants. Par une heureuse initiative du directeur de ce théâtre, le rôle de Marguerite fut interprété concurremment par deux artistes adulées justement du public: Mme Carvalho, alors à l'apogée de sa gloire, et Mlle Nilson, dont le talent et la voix merveilleuse avaient déjà conquis les faveurs du public. Tout le monde voulut entendre les deux divas qui avaient chacune imprimé à leur interprétation un caractère bien personnel et qui excellaient, suivant leur tempérament, dans des scènes diverses. La salle de l'Opéra ne désemplit pas pendant la longue série des représentations de *Faust* qui eurent lieu à cette époque.

La tragédie elle-même vient consacrer le succès de l'œuvre de Gounod avec le *Petit Faust* d'Hervé. Ce succès s'est continué et le chef d'œuvre du sympathique musicien a vu à Paris sa millième représentation peu de temps après la mort de son illustre auteur.

Il est peu d'opéras qui soient aussi populaires que *Faust*; l'assistance exceptionnellement nombreuse que remplissait l'Hippodrome jeudi soir en est un éclatant témoignage. Le privilège qu'il a d'attirer les foules a sa source dans la chaleur et la sincérité exempte de recherche qui caractérisent la musique de Gounod.

C'est à tort que la critique lui a reproché le peu de développement et les répétitions de ses phrases musicales; ces prétendus défauts sont des qualités pour une œuvre lyrique. C'est par là qu'elle se fait clairement comprendre du public et qu'elle le pénètre plus intimement. Ajoutez à cela que la mélodie de Gounod a une allure remarquablement expressive et un accent saisissant de vérité. Voilà les vraies causes de cette popularité qui n'est point le fruit d'un affaiblir.

L'interprétation que la troupe de Gand nous a donnée jeudi soir a été très convenable. Mlle Levering que nous entendions pour la première fois a fait concevoir de belles espérances. Bien que débutante, elle a parfaitement interprété le rôle de Marguerite. Quand son jeu se sera plus formé aux feux de la rampe et que sa voix pleine de ressources, aura acquis le développement et la netteté dont elle est susceptible, son succès sera certainement des plus brillants.

M. P. Gautier nous a semblé ne pas posséder entièrement l'ampleur de voix désirable pour le personnage de Faust. Il s'est néanmoins avantageusement acquitté de sa tâche et a fait très favorablement apprécier dans certains passages.

Quant à M. Gourdon, le rôle de Mephistophélès qu'il a d'ailleurs interprété avec aisance, a trop mis en relief le caractère chevrotant de sa voix.

M. Piens, dont nous avions déjà remarqué la voix ferme et bien timbrée, s'est révélé excellent artiste dans le personnage de Valentin.

Siebel avait en Mlle Lamoureux, une excellente interprète. Sa voix sympathique et bien claire l'a parfaitement servie surtout dans les couplets : *Faites lui mes aveux.*

Mme Reynaud a une charmante façon de traduire le rôle de dame Marthe et M. Kinnel a complété très convenablement cet ensemble bien homogène.

Nous terminerons par une mention élogieuse bien méritée par les chœurs, l'orchestre et les divertissements.

Au Théâtre Deschamps. — Le spectacle de mercredi au Théâtre Descamps, se composait d'un opéra-comique, *Le Châlet* et d'une nouveauté, *La Guerre à Madagascar*, jouée pour la première fois dans un théâtre de la banlieue de Paris.

La *Guerre à Madagascar* est le mélodrame dans toute son horreur ; cela se décompose — mathématiquement — comme dit Mylord Dagshon (M. Louis Couvreur), en cinq actes, huit tableaux, plus le prologue inévitable.

Et ce qui plaît au public, c'est le traître, aux yeux fuyants, à l'allure louche, au dos de coquin — comme dit mylord Dagshon, déjà cité —; c'est le soldat loyal, aux yeux francs, à l'allure martiale ; ce sont les spahis et les malgaches des soldats français et les hovas, la *Ficelle* et *l'oeil-en-bois*, Valentine et Ratzarana, *Trac-trac et le 14e honneur* ; ce sont les vieux jeux de mots et les vieux mots pour rire ; c'est tout ce qu'il faut pour édifier la charpente massive d'un drame noir, où le cocasse coudoie l'horrible ; où après trois heures d'attente, vers minuit, le public applaudit à la récompense de la vertu et à la punition du vice...

Et cela se termine par une apothéose : la France de l'avenir. — Paix — Travail — Progrès — Liberté.... — Voilà.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du jeudi 2 janvier.* — SINGULIÈRE MANIÈRE DE DEMANDER DU TRAVAIL. — Le samedi 28 décembre, vers une heure de l'après-midi, se présentait à l'établissement de M. Vancutsey, à Tourcoing, un jeune homme du nom de Gustave Dolsack pour demander à être occupé. Comme il était ivre, le contremaître de teinturerie, M. Théodore Parent, refusa de l'entendre et l'engagea à revenir en meilleures dispositions. Mais assitôt, devenu furieux, Dolsack ôta ses sabots et les lança avec violence dans une vitrine, puis, se couchant sur des balles de laine. Il prétend ne plus vouloir quitter le magasin.

Le brigadier des gardes-champêtres M. Delnatte intervient : il est à son tour invectivé par Bolsack qui lui profère toutes sortes de menaces, mais qui finit par être néanmoins emmené au poste. Bolsack est à raison de ces faits condamné à dix jours de prison et 5 fr. d'amende pour ivresse.

DEUX CHIMISTES QUI NE SONT PAS D'ACCORD. — Nous avons entretenu les lecteurs de la divergence d'opinion de deux chimistes l'un le directeur du laboratoire municipal de Roubaix et l'autre M. Lescaer, professeur à la Faculté de Lille, à propos de l'analyse de deux échantillons de beurre prélevés chez M. Romain Losvelt, marchand à Roubaix lequel, à la suite du rapport du premier expert avait été poursuivi en correctionnelle pour falsification. Le Tribunal, qui avait mis la cause en délibéré, nomma un tiers expert M. Giard, professeur à la Faculté des Sciences de Lille, avec mission d'examiner les deux analyses des experts et de donner son avis.

UN OUTRAGE A LA PUDEUR, est seulement déféré maintenant aux juges correctionnels une scène scandaleuse, qui se serait passée le 13 mai dernier, dans un estaminet de la rue de Canteleu, à Tourcoing et dans laquelle est impliquée une femme de quarante-six ans, Polyte Philomène, ménagère, rue du Chemin de Fer, à la « Clef d'Argent » à Roubaix. Elle ne se présente pas et est condamnée par défaut à un mois de prison et vingt-cinq francs d'amende.

INCULPATION DE VOL. — Dans la première semaine de décembre une dame Leclercq demeurant rue du Progrès à Croix, se plaignait d'avoir été victime d'un vol de dix francs et de diverses autres petites sommes de la part de sa servante Marie Devos, quinze ans dont la famille habite les environs de Mouscron. Interrogée elle avait d'abord avoué, puis avait nié et enfin avait reconnu tout ce qui lui était reproché par sa patronne.

Elle déclare avoir soustrait un louis de dix francs du tiroir de la commode en se servant des clefs dont le trousseau avait été par mégarde laissé sur le meuble; puis elle raconta aussi qu'elle avait conservé par devers elle quelques menues sommes d'argent remises par les clients à qui elle avait servi des légumes en l'absence de Mme Leclercq. Marie Devos qui était arrêtée depuis trois semaines renouvelle ses aveux à l'audience. Elle est acquittée comme ayant agi sans discernement et remise à ses parents.

Cour d'appel de Douai. — RAPPORT. — La Cour a été saisie de l'appel d'un jugement rendu le 21 mai 1895 par le Tribunal de commerce de Tourcoing, entre M. Honoré Dupont, retordeur en cette ville, et le syndic aux faillites Gadenne et Cie et Gadenne-Delbart.

Le tribunal avait condamné M. Honoré Dupont au rapport de deux sommes de 1700 et 2500 fr. La juridiction supérieure a confirmé en ce qui concerne la première de ces sommes et réforme relativement à la seconde. Elle a divisé les dépens par moitiés.

M. Honoré Dupont, soutenant n'avoir jamais reçu les les 2500 fr., la cour juge que le syndic ne rapporte pas la preuve qu'il les ait eus. Une déclaration de Gadenne-Delbart ne saurait constituer cette preuve.

NORD

Un tamponnement en gare d'Armentières. — Jeudi soir vers sept heures, le train 2232 entrant en gare d'Armentières à 7 heures 03, a tamponné un tramway qui devait repartir pour Lille. Le tramway, heureusement vide, est sa dernière voiture renversée, puis sauta des rails. Neuf voitures du train express ont été fortement endommagées; plusieurs voyageurs ont été contusionnés mais peu gravement; parmi les blessés on cite MM. Kucchart père et fils, de Wambrechies, et Mme Nacret, habitant rue de Fives, 61, à Lille.

Le docteur Vincent a donné ses soins aux blessés.

Un train spécial pour Lille par Berguette a été formé pour opérer le transbordement.

Cet accident, dont les responsabilités paraissent incomber au chef des manœuvres et à l'aiguilleur, a causé un retard de près d'une heure.

M. Pellarin, inspecteur principal, s'est rendu à Armentières.

Dunkerque. — *Un vol de 2000 francs.* — Mercredi soir, M. Lebecque, marchand-boucher, demeurant rue Emmery, s'était absenté pendant quelque temps; en rentrant chez lui il s'aperçut que son secrétaire était fracturé et qu'un coffret contenant 2.000 fr. avait disparu. L'enquête ouverte a amené l'arrestation du garçon boucher, nommé Deallander. Celui-ci nie avec énergie être l'auteur du vol; néanmoins il a été maintenu en état d'arrestation.

PAS-DE-CALAIS

Mgr Williez chevalier de la Légion d'honneur. — L'*Officiel* de mercredi matin publie la nomination de Mgr Williez, évêque d'Arras, au grade de chevalier de la Légion d'honneur. Voici la mention portée à l'*Officiel* : « Williez (Alfred), évêque d'Arras; 35 ans de sacerdoce. »

GRAND-THÉATRE-HIPPODROME

Bur. 7 h. 1/2 *Jeudi 9 janvier 1896* Rid. 8 h.

Spectacle de gala. Première représentation à Roubaix

LE ROI DE LAHORE

Grand Opéra en 5 actes et 5 tableaux. Musique de Massenet

Au 3e acte : Grand ballet, dansé par Mlles Pastore et Pavesi et les dames du ballet.

Prix des places ordinaire. Bureau de location pour toutes les places chez M. Jubé, rue de la Gare. Téléphone.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du mercredi 1er janvier 1896.* — Marguerite Vandewalle, rue d'Alma. — Fernand Dellia, rue de Tunis. — Léontine Thiennont, rue Inkermann. — Joseph Verhamme, rue du Collège. — *Du jeudi 2 janvier.* — Louis Brunel, rue Fulton. — Gabrielle Peeters, rue de la Vigne. — Madeleine Siersack, rue Archimède. — Silvie Duprez, rue Meyerbeer. — Flore Pluquet, boulevard de Beaurepaire. — Jeanne Ledoux, Hôtel-Dieu. — Constant Devoc, Hôtel-Dieu. — Henri Novo, Hôtel-Dieu. — Emile Coopman, rue d'Isly. — Edouard Sansdraps, rue Traversière — Albertine Toulier, rue Miln. — Edouard Lemaire, rue du Tilleul. Marie Declercq, rue Fulton. — Marie Bosteel, rue Watt.

Mariage du 2 janvier. — Ernest Roger, 29 ans, boucher, rue Fourcroy, 36, et Angèle Castel, 31 ans, boucher, rue de l'Alma.

Déclarations de décès du 1er janvier. — Arthur Cloetens, 3 mois, boulevard de Beaurepaire. — Léon Petit, 52 ans, rue des Filatures 73. — Zélie Delporte, 43 ans, rue Malesherbes 4. — Marie Vandystadt, 8 mois, Grande-Rue. — *Du 2 janvier.* — Gabrielle Denollet, 11 jours, rue du Tilleul, cour Oxombre 3. — Jean Gons, 42 ans, Hôtel-Dieu. — Valentine Deroubaix, 1 an, rue des Fossés 42. — Berthe Frait, 1 an, rue des Longues-Haies 156. — Marie Vaneste, 2 mois, Hôte.-Dieu. — Gustave Leblanc, Hotel-Dieu. — Rosalie Deleuder, 80 ans, rue Saint-Jean, aux Petites-Sœurs. — Uranie Renard, 57 ans, rue Sainte-Elisabeth 18.

BELGIQUE

Bruxelles. — *Les réceptions du jour de l'an au palais.* — Les receptions ont eu lieu mercredi, de 11 heures 1/2 à 2 heures. La famille royale tout entière attendait les différentes délégations. S. M. la Reine, quoique encore indisposée, était présente.

Successivement ont défilé les membres du corps diplomatique, du Sénat, de la Chambre, des cours, etc., etc. La présence de M. l'abbé Keesen a été très remarquée.

Le président du Sénat, M. le baron t'Kint de Roodenbeke a présenté les vœux et souhaits du Sénat et M. Beernaert ceux de la Chambre.

Le Roi a remercié. Il a eu des mots très aimables à l'adresse du Sénat en général et de son honorable président en particulier et a insisté avec une plus vive attention le discours de M. Bernaert. Sa Majesté a fait à différentes reprises des signes d'approbation.

Le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'école de musique. — Mercredi on fêtait à Courtrai le 25e anniversaire de la fondation de l'école de musique. A cette occasion, une magnifique œuvre d'art a été offerte à M. le directeur de l'Académie qui dirige l'école depuis sa fondation.

Un banquet a réuni, l'après midi, une centaine de convives.

**Tué par son père dans